



CONCERTATION

MAISON DES FETES ET DES FAMILLES

- 1. Le processus de concertation**
- 2. Le cahier des charges**
- 3. Les résultats de cette concertation**
- 4. Les emplacements proposés**
- 5. Les suites de l'opération**



Le processus de concertation

Rappel du contexte : la création
d'une maison des fêtes est issue des
premiers ateliers de concertation du GPV.

novembre 2002 / mars 2003



Le processus de concertation

Objectif : élaborer un cahier des charges des usages et des équipements à partir des besoins des habitants.



Le processus de concertation

Consultation : 4 ateliers avec les partenaires « impactés » par le projet (Les équipements, le Conseil de Quartier, les associations utilisatrices de la salle des Bleuets, les habitants des Erables)

34 personnes rencontrées.

Septembre / octobre 2004



Le processus de concertation

Information : le journal du GPV n°5 présentait le projet sur une double page dans son dossier.
Le journal est distribué à tous les habitants du quartier.

6000 exemplaires
Octobre 2004



Le processus de concertation

Questionnaire : Diffusion via le journal et sur le marché.

Pour connaître les attentes en matières d'usages et d'équipement de la salle.

117 réponses (forte mobilisation des riverains)
octobre 2004



Les résultats de cette concertation

Une bonne mobilisation des habitants.

Les éléments pour un cahier des charges opérationnel à remettre aux services techniques pour élaborer un programme de travaux.

De nombreuses propositions pour une autre localisation.



Le Cahier des Charges

Les habitants demandent :

- Une salle pour organiser des fêtes privées (48%) des réunions d'habitants ou d'associations (31%), des manifestations culturelles (24%)
- Une salle pour accueillir 120-150 personnes (46%).
- Une cuisine équipée (48%), des tables et chaises (22%), un vestiaire (17%), des rangements, une sono et une scène (14%).



Le Cahier des Charges

Les habitants demandent :

- Un parking (52%).
- Un accès livraison (25%) et PMR (33%) .
- Un espace extérieur (jardin ou cour ou terrasse) 16%
- Une banque d'accueil (13%)
- La présence d'un gardien (12%).
- Une salle modulable ou plusieurs salles de taille différentes (12%).
- Une salle insonorisée (5%).



Le Cahier des Charges

Les habitants ne veulent pas :

- D'utilisation de la salle pour des réunions syndicales, politiques ou religieuses (60%).
- De nuisances sonores et nocturnes (23%)

Les riverains ne veulent pas :

- De la localisation proposée derrière l'espace Compas Raison (52%)



Un cahier des charges vidéo

L'association Moderniser Sans Exclure a suivi tout le processus de concertation en filmant les échanges et en réalisant des interviews.

32' de film reprenant les éléments du cahier des charges.

septembre - novembre 2004



La question de la localisation de la salle

**« Les habitants
proposent, les élus et
techniciens étudient... »**

**19' de film fait par MSE lors de
la réunion de travail du 28
février à la mission GPV**



La question de la localisation de la salle

**Analyse des
propositions faites par
les habitants**



Le planning prévisionnel

mars / septembre 2005 : *(6 mois)*

**Consultation des architectes
et choix du projet**

octobre 2005 / février 2006 : *(4 mois)*

**Dépôt du permis de construire
Procédures légales**

mars 2006 / novembre 2007 : *(environ 18 mois)*

**Construction de la salle
Livraison avant fin 2007**



Les suites de l'opération

1.

**Si nouvelle localisation,
rencontrer rapidement les acteurs
nouvellement concernés par le
projet pour les associer fortement
à la suite .**



Les suites de l'opération

2.

**Rencontrer les associations qui
utilisent la salle des Bleuets pour
leur proposer une autre salle
pouvant les accueillir .**



Les suites de l'opération

3.

Poursuivre la concertation avec :

des rencontres avec l'architecte retenu

des visites d'autres salles des fêtes

des ateliers de travail sur le Parc du Vallon,

une consultation sur le choix du nom de la salle

voir formulaire à remplir

10 mars 2005